	•
Extrait du site UGTG.org	
url :Â http://ugtg.org/spip.php?article49	<u>06</u>
La violence d	ans l'Entreprise : les vrais
	coupables.
	- Expressions - Déclarations -
Date de parution : 15 octobre 1996	
Date de mise en ligne : jeudi 31 juillet 200 Mis à jour le : lundi 4 août 2008	8
	UGTG.org

Il importe de bien comprendre que le systÃ"me dâEuros" exploitation capitaliste, tout comme le systÃ"me dâEuros "exploitation esclavagiste qui lâEuros "a précédé, sâEuros "organise sur un mode de violence : les travailleurs ont donc toujours été victimes dâEuros "agressions et de violences de toutes sortes au sein de lâEuros "Entreprise.

La violence dans l'entreprise remonte à des périodes lointaines de notre Histoire ; et ceci bien avant que l'UGTG ne voit le jour.

Faudrait-il citer les atrocités physiques, morales dont furent victimes nos ancÃ"tres esclaves obligés de travailler sous les coups de fouet !

Faudrait-il citer toutes les humiliations et vexations subies par ces centaines d'ouvriers agricoles de la canne et de la banane, sur les bitasyon !

Faudrait-il citer le cas de ces travailleurs lâchement assassinés ou blessés dans les grands mouvements de grÃ"ve de 1910, 1925, 1952, 1967, 1971, 1975 et nous pourrions encore rallonger la liste!

Il importe de bien comprendre que le systÃ"me d'exploitation capitaliste, tout comme le systÃ"me d'exploitation esclavagiste qui l'a précédé, s'organise sur un mode de violence.

Les travailleurs ont toujours été victimes d'agressions et de violences de toutes sortes au sein de l'Entreprise.

Violence Sexuelle et Morale: Cette violence commence bien souvent avant l'embauche.

En effet, combien de nos enfants et femmes ont du rejeter de viles propositions ou ont été victimes du droit de cuissage, comme préalables à toute embauche.

Combien d'entre elles ont du faire face aux harcà lements sexuels ou encore se sont vues proposer la chambre noire en à change à toute promotion professionnelle.

Chantage à l'emploi, violence psychologique : Combien de Guadeloupéens ont été victimes du chantage au licenciement comme seule réponse à leurs revendications.

Violence physique : Combien de Travailleurs ont été blessés ou tués en venant réclamer leur dà ».

Violence socio-économique : Combien de Guadeloupéens victimes de licenciements abusifs sont tombés dans l'alcoolisme, l'exclusion et ont du assister impuissants à l'éclatement de leur famille et à leur déchéance. Le "IÃ" ou ké fen ou ké arété" est souvent lâché lorsque le patron choisit le pourrissement d'une grÃ"ve.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples, ces pratiques étant monnaie courante dans l'entreprise ; d'autant plus que le contexte socio-économique s'y prête avec un taux de chômage supérieur à 30%.

Le patron d'aujourd'hui se prête d'autant plus à la violence qu'il est un enfant gA¢té du systA me.

Il licencie abusivement les salariés titulaires souvent sous couvert de difficultés économiques (procédé sur utilisé depuis la suppression de "l'autorisation préalable de licenciement").

Il multiplie les dépà ts de bilan frauduleux.

Il ingurgite les mesures et primes offertes par l'Etat sans création d'emploi.

Il exploite à outrance des contractuels avec la bénédiction de l'Etat.

Il détourne à tour de bras les fonds de l'entreprise et confond compte de l'entreprise et compte personnel.

Il pratique la corruption à outrance (pots de vin, caisses noires au profit d'organisations politiques).

En somme, nos chers patrons non comptant des violences mmorales, psychologiques, physiques et socio-économiques perpétrées à l'encontre des Travailleurs, font violence à l'Entreprise elle-même.

La violence patronale ne se limite pas à l'Entreprise

Souvent le patronat guadeloupéen reproche aux syndicalistes guadeloupéens, et particulià rement à l'UGTG, le caractà re de leurs manifestations.

Qui a obstué pendant trois jours l'aéroport du Raizet, interdisant tout départ, toute arrivée, évacuations sanitaires comprises ?

Qui a bétonné l'hôtel des Impôts?

Qui a bétonné l'entrée de la S.A.R.A. empÃachant le ravitaillement des stations d'essence?

Qui a enlevé les urnes lors des élections municipales à Capesterre Belle-Eua et à Petit-Bourg?

Ce sont bien nos gentils patrons qui ne se privent pas d'excÃ"s lorsqu'ils défendent leurs intérÃats ou lorsque leur marge de profits est menacée.

La présence syndicale dans l'Entreprise, la grande obsession du patronat guadeloupA©en

Afin de se protéger de toutes les exactions patronales précitées, le Travailleur guadeloupéen choisit de se syndiquer.

Le patronat n'hésite pas alors à intimider, à menacer, à sanctionner, à punir tout Travailleur syndiqué au

La violence dans l'Entreprise : les vrais coupables.

mépris de la démocratie dans l'Entreprise.

Le conflit CHEFFRE illustre trÃ"s bien cette réalité.

La fusillade de rue du samedi 21 septembre 1996, illustre bien le caractÃ"re axcessif du patronat et montre du doigt s'il en était besoin les véritables coupables de la violence dans l'entreprise. La violence syndicale si elle existe, ne peut être que la résultante de la violence patronale.

Le syndicalisme est et restera la voix d'expression des Travailleurs et son seul port de salut.